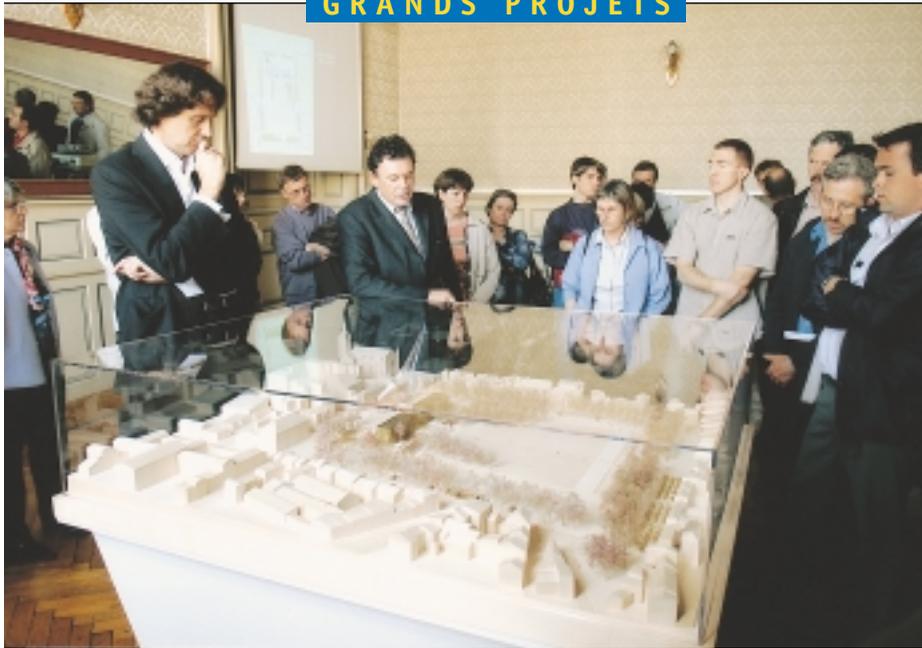


GRANDS PROJETS



Bruno Derbord

Une nouvelle étape, cruciale, a été franchie fin avril avec la présentation de la maquette d'esquisse de la place de la Brèche. Plusieurs rendez-vous ont été organisés par la mairie pour nous permettre à tous de découvrir ce que va devenir notre grande place emblématique. Le Maire, Alain Baudin et l'architecte coordonnateur du projet, Jean-François Milou, étaient présents pour répondre à toutes les interrogations, sans tabou. Car si le projet architectural est aujourd'hui très avancé, nous pouvons encore nous exprimer sur certains aménagements et certains aspects pratiques. Tout le mois, la maquette reste exposée en mairie. Revue de détails.

Véronique Leclerc

Fin avril, le Maire, Alain Baudin et l'architecte coordonnateur du projet, Jean-François Milou, dévoilaient aux Niortais la maquette de la place de la Brèche.

Projet urbain

La place de la Brèche doit se concevoir comme une partie du projet urbain que veut mettre en place le Conseil municipal. Et qui comprend tout ce quartier : l'avenue de Paris largement refaite ; l'avenue de Limoges qui va connaître un nouvel essor et devenir un axe structurant sur lequel s'adosseront des projets majeurs avec le nouveau Musée d'Agesci, la construction du Pôle sports jusqu'à la nouvelle sortie de l'A 10 ; les rues Pérochon et de Verdun et la place du Roulage, réaménagées elles aussi. "Nous voulons non seulement redonner son lustre à notre grande place, mais aussi étirer le centre-ville et mettre en place de nouveaux pôles d'attraction dans ce quartier, explique le Maire. La Brèche s'intègre aussi, je le rappelle, dans la dynamique que nous avons lancée sur les places de Niort. Pour une nouvelle conception de la ville et un meilleur partage de l'espace entre les piétons et les automobilistes." ■

La Brèche

Nouvelle fonctionnalité

Aujourd'hui, la place de la Brèche n'est pas une place mais un rond-point avec un parking au milieu ! souligne le Maire. Nous sommes fermement décidés à donner une nouvelle vie à ce qui est l'emblème de Niort. C'est une chance pour notre ville de pouvoir disposer d'autant d'espace et cela fait des années que nous entendons nos concitoyens réclamer un projet pour notre place de la Brèche." Et l'architecte coordonnateur du projet, Jean-François Milou, d'ajouter : "Vous allez retrouver un espace public végétal car, ce qui n'apparaît pas forcément en regardant cette maquette, c'est que toute la partie centrale va être engazonnée. Et pacifiée, libérée du tout automobile comme elle l'est actuellement. La vocation des différents espaces de la place va évoluer puisque le haut de la place est conçu pour devenir un grand pôle d'attraction, avec le cinéma, les serres et la brasserie. Le centre de la place va être pour sa part rendu aux promeneurs et disponible pour des animations de toutes sortes. Quant au bas de la place, dont s'occupent mon confrère Gérard Lancereau et son équipe, il va être largement dévolu à une grande terrasse, sur l'actuelle avenue de la République. C'est un projet très ambitieux, avec beaucoup d'éléments, mais dont nous voulons donner une lecture simple en dissimulant une large partie du programme sous la place." ■



Studio Milou Architecture

Toute la partie centrale de la place va être engazonnée et disponible pour des animations.

Renseignements :
 Agence municipale d'études et de renouvellement urbain (Ameru), Nelly Thibaud directrice, tél. 05 49 78 73 20 et Matthieu Joncheray, chargé du projet, tél. 05 49 78 74 04.

dévoilée

Le parking souterrain

Il sera d'une capacité de 1200 places à la fois pour répondre aux demandes des commerçants du centre-ville et de nos visiteurs. Mais il n'a pas été décidé d'augmenter le nombre de places actuel pour nous encourager à utiliser aussi d'autres modes de déplacement. Le parking sera réalisé par tranches pour maintenir pendant les travaux une capacité de stationnement. ■

Le cinéma

Il s'agit d'un multiplexe de douze salles (2 500 fauteuils) qui devrait répondre aux besoins du bassin de vie niortais. Cet équipement sera en sous-sol et accessible par un kiosque. Les études indiquent qu'il existe une forte demande à la ronde et qu'il était vital pour le centre-ville qu'un tel complexe ne s'installe pas en périphérie de Niort comme il en était question. De 300 000 spectateurs par an actuellement, ce multiplexe pourrait atteindre 500 000 spectateurs. ■

Le jardin

C'est la grande esplanade centrale libérée de toute voiture et semée de gazon et d'arbres en périphérie. Toute la place de la Brèche est piétonne et accessible aux personnes à mobilité réduite comme aux poussettes d'enfants. "Nous travaillons pour que cet espace puisse se prêter à toutes sortes d'animations, précise Jean-François Milou, qu'il s'agisse du marché de Noël, d'une patinoire éphémère ou d'expositions paysagères temporaires par exemple. Il sera possible d'installer une grande scène entre les deux serres et que le public s'installe dans le jardin." ■

Cité du risque et de l'assurance

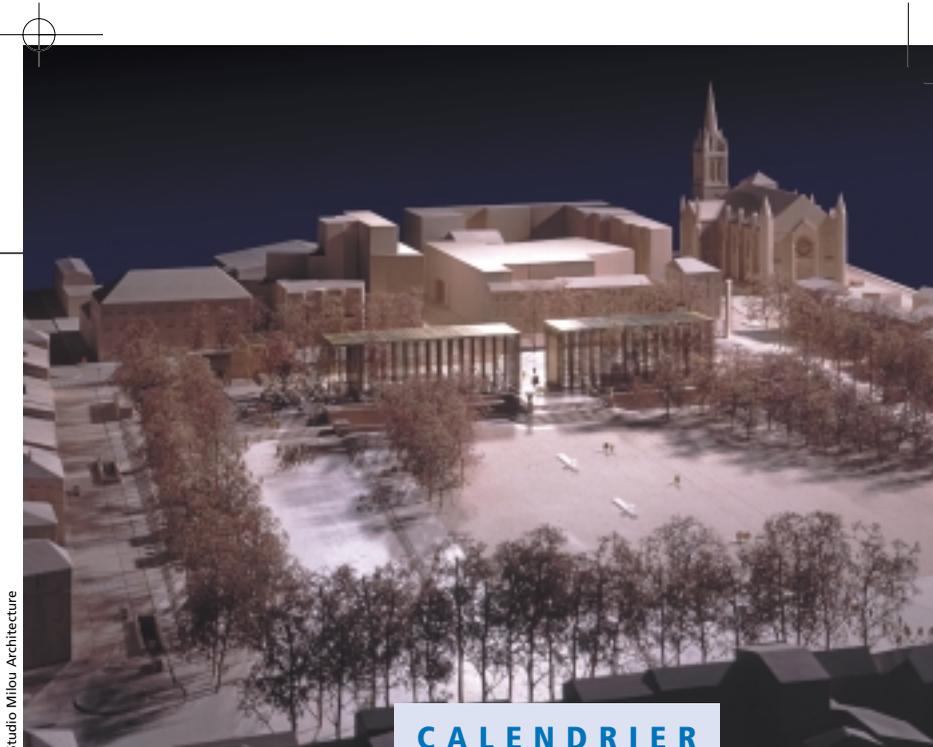
Elle s'installera dans l'une des deux serres construites en haut de la place. C'est la partie ludique du projet qui a été imaginée pour drainer des visiteurs autour d'un thème à la fois identitaire pour Niort (cité des assurances) et attractif (animations et expos conçues par des professionnels). L'autre serre accueillera pour sa part un grand café ou une brasserie. ■

Contre-allées et allées

Du côté de l'avenue de Paris, la contre-allée sera conservée et sablonneuse afin de permettre l'installation de forains ou de marchés aux puces par exemple. Le tour de la place, lui, se fera désormais à double-sens. "Mais nous avons la volonté de faire dévier tous les véhicules de transit, qui, actuellement, ne font que passer autour de la place et avenue de la République pour traverser la ville, explique Gilles Frappier, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme et du cadre de vie. Le projet de la place de la Brèche s'inscrit dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU) mené à l'échelle de notre agglomération." ■

Bas de la place

Réalisé par l'architecte poitevin Gérard Lancereau, en coordination avec Jean-François Milou, le bas de la place de la Brèche devrait aussi changer radicalement. L'avenue de la République sera piétonne et conçue comme une grande esplanade, dévolue aux cafés et aux promeneurs. Des canaux de part et d'autre nous rappelleront que nous sommes aux portes du Marais poitevin. Un pôle d'échanges des bus sera glissé en bas de la place, sachant que la gare routière sera affirmée à la gare SNCF. Mais pour favoriser les transports en commun, il était indispensable de conserver un site propre aux bus en bas de la Brèche (leur faire faire le tour de la place représentait un surcroît de 50 000 kilomètres par an !). Du côté de la place des Martyrs de la Résistance, est prévue la possibilité d'installer un chapiteau, pour un cirque par exemple. ■



Studio Milou Architecture

Deux grandes serres seront construites en haut de la place. Et l'escalier ancien sera conservé.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Phase des études

- ▶ Juin 2003 : choix des équipes d'architectes
- ▶ Avril 2004 : présentation publique de la maquette
- ▶ Été 2004 : fouilles archéologiques
- ▶ Automne 2004 : permis de construire déposés

Phase des travaux

- ▶ Ete 2005 à été 2006 : esplanade de la République
- ▶ Été 2006 à été 2007 : première tranche du parking souterrain et gros œuvre du cinéma et de la Cité du Risque
- ▶ Automne 2007 au printemps 2009 : deuxième tranche du parking souterrain, fin de l'esplanade et plan de circulation définitif.

Votre avis nous intéresse

La concertation continue, comme le souhaite le Maire : "Nous avons la volonté de faire de la Brèche un vrai lieu d'animation, à l'instar de ce qu'elle était autrefois, avant l'ère du tout voiture. Nous sommes donc ouverts à toutes les propositions dans ce sens et j'ai souhaité mettre en œuvre deux groupes de travail que les Niortais peuvent rejoindre. Ou solliciter : un groupe sur les utilisations de la place (animations), un groupe sur l'occupation du domaine public, pendant les travaux et après (en lien avec les cafetiers et restaurateurs, en particulier)." ■

LA VIE EN VILLE

CONCOURS

Le handicap vu par nos enfants



Les CP-CE1 du groupe scolaire Pasteur remportent le 1^{er} prix...

En février dernier, la Ville lançait, en partenariat avec l'Education nationale, un concours d'affiches dans les écoles sur le thème du handicap (lire *Vivre à Niort* n° 143). Une quinzaine de classes se sont portées candidates, réalisant une quarantaine d'affiches que nous pouvons, jusqu'au 2 juin, découvrir à la mairie (salle de Justice de Paix). "Le résultat dépasse nos espérances. Ces affiches sont toutes très intéressantes et cela n'a pas été simple, pour le jury, de les départager", souligne Sylvie Brun, directrice adjointe du service municipal des Affaires scolaires, qui a porté le projet en liaison avec Annie Coutureau,

Oser parler du handicap à l'école. C'était l'objectif du concours d'affiches qu'a lancé la Ville en février dernier. Résultats.

conseillère municipale adjointe déléguée aux personnes handicapées. Et pourtant, pas facile d'aborder le sujet délicat du handicap à l'école. D'autant que les classes devaient également imaginer un slogan ! Dessins, peintures, collages ou photos, ces affiches nous révèlent surtout quel regard portent nos enfants face au handicap. "Ton oreille vaut la mienne", s'exclament en noir et blanc les élèves de CP-CE1 du groupe scolaire Louis-Pasteur, qui remportent le 1^{er} prix. Leur affiche sera éditée et apposée dans les écoles et lieux publics ; la classe gagne également une sortie dans un musée régional de son choix. "Le monde est à tout le monde" crie l'affiche colorée de la Clis⁽¹⁾ de l'école Louis-Aragon, lauréate du deuxième prix (elle sera éditée en cartes postales). "Pourquoi il ne parle pas ?" s'interrogent les CP de l'école Agrippa-



... Tandis que le 2^e prix revient à la Clis de l'école Louis-Aragon.

d'Aubigné, tandis qu'un enfant de l'école Edmond-Proust se demande : "Et si c'était moi ?".

Travailler sur la différence

"On en a beaucoup parlé en classe, précise David Carmille, professeur de la classe lauréate, les CP-CE1 de l'école Pasteur. Il faut dire que mes 18 élèves retrouvent régulièrement trois de leurs petits camarades, déficients auditifs, dans le cadre de la Clis. Nous avons cherché à savoir en quoi nous sommes semblables et en quoi nous sommes différents. Nous avons fini par parler d'oreilles et le seul aspect visuel qui nous différencie les uns des autres, c'est l'appareil que certains portent, d'autres pas. De là nous est venue l'idée de cette collection d'oreilles". Une collection hétéroclite et pourtant sans préjugés, à l'image de ces enfants de 6 ou 7 ans. ■

Isabelle Jeannerot

(1) Classe d'intégration scolaire.

Remise officielle des prix le 2 juin à la mairie en présence du Maire, suivie d'un goûter offert à tous les enfants ayant participé au concours. Chaque enfant se verra remettre un ouvrage de littérature pour la jeunesse.



Ecole A. d'Aubigné - Barry Alexis & Tom Thio



Ecole L. Aragon - CP/CE1



Ecole J. Jaurès - CE2/CM1/CLIS



Ecole L. Pasteur - CLIS II



Ecole L. Aragon - CLIS

Une quinzaine de classes ont répondu au concours d'affiches lancé par la Ville sur le thème du handicap.

Notez-le

Journée de la Santé

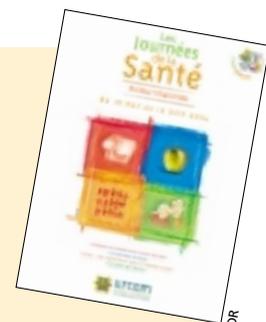
L'Union régionale des caisses d'assurance maladie (URCAM) organise pour la troisième année les Journées de la santé en Poitou-Charentes. A Niort, c'est le 3 juin que le thème "Prévenir et combattre le

cancer du sein" sera présenté. Deux temps forts marqueront cette journée. Le matin, un stand d'information sera installé sur le marché, aux Halles, et l'après-midi, une conférence-débat sera animée

à la Chambre de commerce et d'industrie. Cette conférence, dont l'entrée sera libre et gratuite, abordera le dépistage du cancer du sein, sa prise en charge, la reconstruction mammaire, le rôle des associations

avec le témoignage d'une malade. ■

Conférence-débat à la CCI, le 3 juin à 17h30. Contact : 05 49 49 10 90, www.urcam-poitou-charentes.fr



DR

13 JUIN

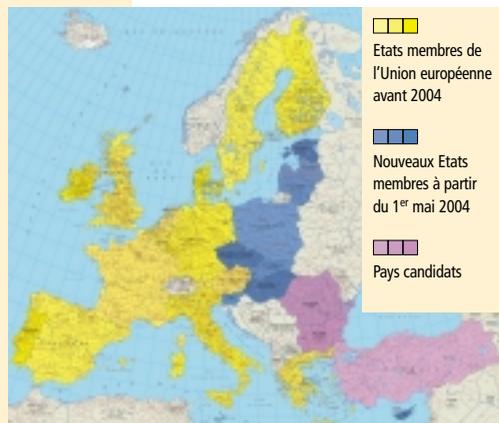
338 millions d'Européens aux urnes

Après les cantonales et les régionales en mars, nous sommes de nouveau appelés à voter, le 13 juin. Cette fois pour élire nos représentants au Parlement européen.

Avec l'élargissement de l'Europe à 25 Etats, pour la première fois, pas moins de 338 millions d'électeurs de l'Union seront appelés à voter du 10 au 13 juin. Conséquence : le nombre de sièges au Parlement européen et leur répartition selon les pays vont être modifiés. Ainsi, de 626 membres actuellement (dont 87 Français), le Parlement européen va s'étendre à 732 représentants, dont 78 Français, la répartition étant proportionnelle à la démographie de chaque pays. Aujourd'hui, plus de la moitié des lois françaises sont issues des décisions européennes. De quoi nous inciter à aller voter... Sachant que les députés européens se regroupent par affinités politiques et non par pays.

L'Europe des 25

Le 1^{er} mai 2004 restera une date marquante dans l'histoire de l'Europe avec l'entrée de 10 nouveaux pays membres : la République tchèque, l'Estonie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovaquie. L'Union européenne devient ainsi la troisième puissance mondiale et le plus grand marché de la planète, en nombre de consommateurs comme en terme de niveau de vie. Elle rassemble désormais 453 millions d'habitants (moins que la Chine mais... plus que les Etats-Unis !) sur près de 4 millions de kilomètres carrés.



Quand ?

Les 40 bureaux de vote niortais seront ouverts sans interruption le dimanche 13 juin de 8 heures à 18 heures (un seul tour). N'oubliez pas de vous munir de votre carte électorale (de couleur bleue), sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote, et d'une pièce d'identité officielle avec photo.

Quel mode de scrutin ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, chaque pays fixant les règles particulières du scrutin. En France, celui-ci s'effectue par listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, en un seul tour. Un nouveau mode de scrutin sera mis en place, l'élection se déroulant pour la première fois dans le cadre de 8 grandes circonscriptions pour la France. 10 sièges sont à pourvoir dans la circonscription Ouest dont notre région fait partie, avec la Bretagne et les Pays de Loire. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.



Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures sans interruption.

Qui vote ?

Particularité de ce scrutin : " *Tout citoyen de l'Union a le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen, dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat*" précise l'article 17 du Traité sur l'Union européenne. Belges, Espagnols, Italiens ou Néerlandais... 85 ressortissants de l'Union européenne résidant à Niort, contre 28 il y a cinq ans, sont inscrits sur la liste électorale par le service municipal des Elections pour ce scrutin.

Peut-on voter par procuration ?

Si, pour raisons de santé, déplacement professionnel, ou encore vacances, il vous est impossible d'aller voter le 13 juin, vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix, à condition qu'elle soit électrice à Niort. La demande de procuration doit être déposée auprès du commissariat de police.

Comment être assesseur ?

Plus de 300 personnes seront mobilisées, le 13 juin, pour assister le président du bureau dans le bon déroulement des opérations. Tout électeur peut être assesseur. Si cet exercice civique vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès du service municipal des Elections au 05 49 78 75 32 ou 05 49 78 75 03 ou 05 49 78 74 91. ■

Isabelle Jeannerot

La machine à voter

A l'instar de Nice, Marseille ou Toulouse, Niort fait partie de la trentaine de villes françaises qui se sont portées candidates pour tester les nouvelles "machines à voter". La Ville va installer, pour le scrutin du 13 juin, trois prototypes dans trois bureaux de vote : un sur chacun des trois cantons⁽¹⁾. Les machines, agréées par le ministère de l'Intérieur, remplacent à la fois l'isoloir et les urnes ainsi que les bulletins et les enveloppes. Mais aussi le dépouillement puisque l'appareil fournit les résultats immédiatement. Après avoir vérifié l'identité du votant, le Président ou l'assesseur ouvre "l'urne" pour le vote. L'électeur fait son choix sur un écran tactile, peut le modifier en cas d'erreur, puis le valide. Il signe ensuite la même liste d'émargement qu'auparavant. Si le test est concluant, il n'est pas impossible que le système soit étendu à l'ensemble des bureaux de vote niortais pour les échéances de 2007.



(1) Sont concernés les deux bureaux de l'Hôtel de Ville ainsi que celui de l'école primaire Michelet.

LA VIE EN VILLE

JUMELAGES



Bruno Derbord

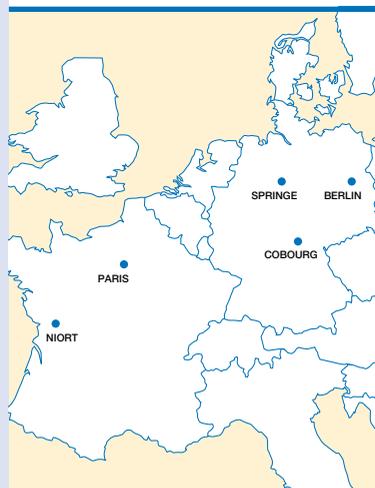
Nous fêtons cette année le 30^e anniversaire du jumelage avec Cobourg, ville allemande au riche passé historique.

SPRINGE

- À 23 km de Hanovre
- 35 000 habitants
- Domaines skiables à proximité
- Exploitations forestières
- Industrie électrique
- Important patrimoine moyenâgeux
- Site internet : <http://www.springe.de/>

COBOURG

- À 1 260 km de Niort
- 48 000 habitants
- Industries de transformation et brasseries
- Riche passé historique et archéologique
- Important patrimoine architectural des XVI^e et XVII^e siècles
- Site internet : <http://www.coburg.de/>



Noces d'argent avec l'Allemagne

Cette année, nous célébrons un double anniversaire : 30 ans d'échanges avec Cobourg et 25 ans avec Springe, nos deux villes jumelées allemandes. La fête s'étalera sur plusieurs mois...

Boris Dabbert est le président d'Allemagniot, l'association pivot des jumelages avec l'Allemagne. Pour lui, le bénéfice de leur action est évident : "Nous contribuons à la lutte contre les préjugés. Je connais deux générations qui ont participé aux jumelages. Tous ont acquis une autre idée de l'Allemagne. Les jeunes que j'accompagne sont toujours surpris de découvrir à quel point leurs hôtes leur sont proches et que la si redoutée cuisine allemande est délicieuse... Dans de nombreux foyers, des recettes bavaroises ont été inscrites dans le livre des recettes familiales !"

Plus jamais de guerre

Sur l'importance du jumelage, le Maire de Springe, Jörg-Roger Hirsche, aime à rappeler ce qui initia les échanges : "Dans les années soixante, un

camp de jeunes de Springe, venu nettoyer les tombes de nos soldats, noua des liens d'amitié avec de jeunes Niortais. Cette amitié eut pour moteur la volonté de ne plus jamais vivre de guerre. La fraternité ! C'est ce que nous voulons fêter tout le long de notre visite. La fraternité entre les jeunes, grâce aux échanges scolaires, entre nos cultures, par la créativité de nos associations... Notre jumelage est un exemple alors que l'Europe s'élargit."

Cette année, les groupes qui viennent à Niort sont deux fois plus importants que l'année dernière. Pour mettre en œuvre les moyens nécessaires, les membres de l'association Allemagniot se dépensent sans compter. Ils sont 25 autour de Boris Dabbert : "Nous sommes tous très volontaires, mais parfois les bras nous manquent pour concrétiser tous les projets." Douze groupes feront la navette : des clubs sportifs, des associations du patrimoine, des chorales, des jeunes des différents lycées et collèges... Fin août, le Maire de Cobourg couvrira à vélo les 1 260 km qui nous séparent de sa ville !

Cet élan, la Ville de Niort souhaite l'encourager notamment en direction des jeunes : "C'est une volonté personnelle du

Maire, affirme Nanou Bîmes, adjointe aux Relations internationales. Pour chaque élève niortais qui se rend dans une ville jumelle, nous allouons une somme de 30 euros. Nous aidons aussi les élèves allant dans d'autres villes à hauteur de 15 euros. Chaque groupe qui vient d'une ville jumelle reçoit 229 euros et a la gratuité des transports, de la piscine, des musées et de la patinoire... Pour le Maire, l'enjeu c'est aussi la transmission des valeurs qui fondent nos démocraties. Pour cela nous recevons les jeunes à l'Hotel de Ville. Je dirais que les jumelages, ce sont



Le Maire, Alain Baudin, a reçu fin avril le Maire de Springe, Jörg-Roger Hirsche à l'occasion du 25^e anniversaire du jumelage.

des moments de civisme appliqué ! Je sais, par mon expérience dans les mouvements humanitaires, à quel point la rencontre avec d'autres cultures est importante pour la formation des jeunes citoyens. Dans cette esprit, nous avons édité un T-shirt qui sera remis en Mairie aux adolescents." Sur ce T-shirt, on pourra lire une phrase ô combien symbolique : "Ma nationalité, c'est l'humanité !" ■

Bruno Fouchereau

RENCONTRE AVEC

Bernard Bonnet,

directeur du Moulin du Roc

Alors qu'il est avec son équipe en pleins préparatifs de la prochaine saison de notre Scène nationale, nous avons fait un petit tour d'horizon avec Bernard Bonnet, directeur du Moulin du Roc. Un directeur heureux mais anxieux...

Vivre à Niort : Où en êtes-vous de la prochaine saison du Moulin du Roc ?

Bernard Bonnet : *Nous sommes en plein drame, comme au théâtre ! Avec toute l'équipe des programmateurs, nous sommes en train de confronter nos points de vue, nos coups de cœur, nos envies à... nos calculettes. C'est assez terrible car chacun d'entre nous a vu de nombreux spectacles depuis plusieurs mois, a été séduit par des créations et sait qu'il va devoir faire des renoncements. Nous avons tous imaginé cette prochaine saison et devons désormais nous confronter les uns aux autres. Et faire des choix. C'est toujours douloureux... mais c'est un moment passionnant de débats.*

VAN : Vous venez précisément d'annuler Estrada qui devait avoir lieu fin juin. Pour quelle raison ?

BB : *Pour des raisons budgétaires là encore. Depuis dix ans que cette manifestation existe, notre budget n'a pas augmenté et a même baissé l'an passé car la Région ne nous avait pas suivis. Alors que dans le même temps, le prix des spectacles, lui, ne fait qu'augmenter. J'estime que nous n'avions pas les moyens de proposer quelque chose de qualité cette année. Et qu'il est préférable que la Ville puisse augmenter de ce fait le budget des Jéudis. Ceci dit, à la rentrée, avec la Ville, nous allons faire le point au sujet d'Estrada pour l'avenir.*



Bruno Derbord

VAN : Revenons à la prochaine saison. Sera-t-elle un savant mélange de têtes d'affiche et d'inconnus, de grands classiques et de découvertes ?

BB : *En fait, la mission qui est dévolue aux Scènes nationales par le ministère est de soutenir la création contemporaine, particulièrement en théâtre et en danse. Ceci dit, vous le savez, nous essayons aussi de faire une belle programmation musicale, et depuis quelques années, nous avons mis sur pied une programmation jeune public qui marche très bien. Sans oublier le cinéma qui fait de plus en plus d'entrées et les expositions que nous sommes une des dernières Scènes nationales à monter encore. Mais je considère que l'argent public qui nous finance ne doit pas en revanche servir à faire de la variété. Aussi, lorsque nous programmons des chanteurs ou des gens très connus, c'est le plus souvent en partenariat avec des producteurs privés, qui endossent les risques financiers. Nous veillons à ne pas mettre en danger notre établissement.*

VAN : Parlons budget, justement, comment évolue-t-il ?

BB : *Depuis quinze ans que notre établissement existe, un seul de nos partenaires a réactualisé tous les ans sa participation : c'est la Ville qui finance, qui plus est, 61 % de nos subventions. L'Etat, en revanche, dont la part représente 31 %, n'a jamais augmenté sa participation. Enfin, la part de la Région représentait jusqu'ici 4,4 % et celle du Département 3,4 % de nos subventions. Aussi nous*

sommes obligés de faire appel à d'autres partenaires. Mais soyons clair, notre budget est en baisse chaque année car les coûts, eux, ne font qu'augmenter. Sans parler des inquiétudes des artistes pour leur survie en ce moment, inquiétudes que nous ressentons très fortement. Enfin, sachez que notre budget fait la moitié de celui de la Scène nationale de La Rochelle par exemple. Cette disparité est historique mais perdue. Ce qui veut dire que nos collègues rochelais peuvent faire venir des spectacles qui coûtent très cher... Ceci dit, c'est aussi un choix de programmation : ils n'ont pas envie de faire une programmation pour les enfants, alors que nous, nous y tenons beaucoup.

VAN : Est-ce que cela explique que vous ne puissiez pas donner satisfaction à tout le monde et multiplier les représentations en cas de forte demande ?

BB : *Bien sûr ! Il faut comprendre qu'avoir de plus en plus de spectateurs ne génère pas plus de recettes mais au contraire, coûte cher : nous sommes un service public donc nous ne faisons pas payer les places au coût réel. Et nous ne pouvons pas multiplier les séances d'un spectacle qui affiche complet sans mesurer avec rigueur les risques que nous prenons. Une salle comble ne veut pas dire pour autant que nous pourrions faire deux salles combles et rentrer dans nos frais, vous comprenez ? Cette année, nous avons cependant essayé de donner satisfaction au plus grand nombre de gens possible et avons souvent ajouté des séances.*

VAN : Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

BB : *Après inspection, le ministère de la Culture nous conforte dans nos missions et nous avons toujours un fort soutien de la municipalité. Pour ma part, je veux continuer à travailler sur nos nouveaux publics, qu'il s'agisse des enfants ou des personnes en difficultés, pour lesquelles nous essayons depuis plusieurs années de faciliter les choses. Avec différents relais dans Niort, nous faisons en sorte que ces personnes dans le besoin puissent bénéficier de places à 3,50 euros, par exemple. Peut-être cela ne se sait-il pas suffisamment... Enfin, je voudrais dire que je suis très heureux de conduire la destinée d'un lieu comme le Moulin du Roc : c'est un endroit où les gens aiment à se retrouver, à rire, à partager leurs émotions, à échanger leurs points de vue... N'est-ce pas très important dans la vie ? ■*

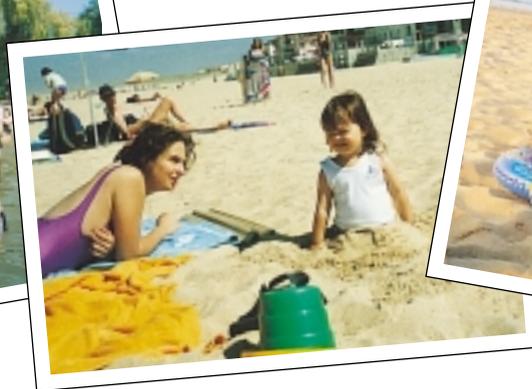
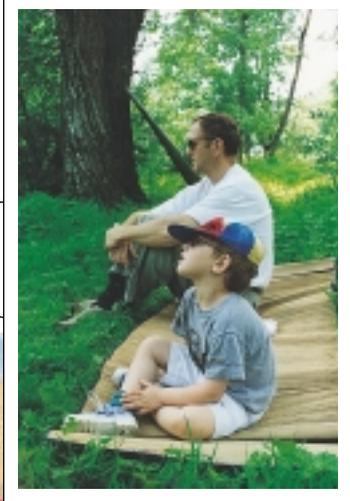
Propos recueillis
par Véronique Leclerc

Le Moulin du Roc en chiffres

- 40 spectacles chaque saison en moyenne pour 130 représentations.
- 3 800 abonnements pour la saison 2003-2004.
- 6 000 adhésions.
- 100 000 spectateurs (hors expositions) soit : 20 000 spectateurs jeune public (cinéma compris), 40 000 spectateurs cinéma, 40 000 spectateurs spectacle vivant.
- 80 personnes relais dans les entreprises et les services publics.

LA VIE EN VILLE

MAISONS DE QUARTIER



Le programme de l'été

Cette année, cinq maisons de quartier se mettent en quatre pour proposer des activités variées aux familles durant l'été. Demandez le programme !

Vous êtes plutôt macramé ou cuisine ? Contes ou balades à la découverte de votre quartier ? Soirées barbecue ou promenades au fil de l'eau ? Peut-être un peu de tout cela à la fois ? Le programme concocté à destination des familles par cinq des maisons de quartier est fait pour vous ! Il sera diffusé à la mi-juin dans les écoles et les maisons de quartier concernées : le "Grand Nord", qui regroupe la Maison communale pour tous Quartier Nord ainsi que les Maisons communales de la citoyenneté des Brizeaux et de Cholette, qu'ont rejoint les MCPT du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot.

Préfigurant le prochain rapprochement de ces structures en une seule et même entité, ces cinq maisons de quartier unissent leurs efforts pour proposer, durant tout l'été, des activités aux familles qui n'ont pas les moyens de s'offrir des vacances. Une opération susceptible de concerner près de 650 personnes, dont une majorité de familles monoparentales et un tiers de personnes seules. *"Mais nous accueillons également des grands-parents, qui ne sont pas forcément utilisateurs de la structure le reste de l'année, avec leurs petits-enfants"* constate Catherine Bourges, de la MCPT Quartier Nord.

Bien sûr, l'animation la plus attendue reste la grande sortie organisée chaque mois. Pour une participation modique, les familles ont l'occasion de se retrouver, toutes générations confondues, pour une journée aux Jardins du monde à Royan, à Palmilude ou encore au parc aquatique des Antilles à Jonzac. A la MCPT Quartier Nord, à la demande de la commission adultes familles⁽¹⁾, la sortie de juillet permettra de se rendre à Saint-Maxire pour le défilé de bateaux fleuris.

Du mardi au vendredi

Quant aux autres activités proposées aux adultes, elles fonctionnent par atelier d'une demi-journée, toujours le même jour de la semaine. Le mardi, c'est travaux manuels à Quartier Nord, Cholette ou aux Brizeaux. Au Clou-Bouchet, Christèle Marques, quant à elle, anime l'atelier cuisine : *"Je veux laisser le groupe s'approprier cet atelier convivial, je m'adapterai à leurs demandes."* Tous les mercredis de l'été, les parents peuvent se joindre aux sorties et animations mises en place dans le cadre des centres de loisirs. Visite du Château des énigmes à Pons ? Sortie au bois de Saint-Pierre ? Balade en calèche ? Vous avez l'embarras du choix. Même si, quelquefois, ce n'est pas la peine d'aller bien loin pour se détendre et

découvrir des balades sympas, à Surimeau ou à Chantemerle, par exemple.

Le jeudi, l'atelier contes, organisé collectivement par les cinq structures, permet aux enfants – mais aussi aux passants – de venir écouter des histoires, dehors si le temps le permet. Un atelier convivial qui se termine par un goûter. Le vendredi, journée rando (uniquement pour les familles du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot), qui se conclut par un pique-nique bien mérité. Enfin, tous les vendredis soir, un temps festif : projection de film, karaoké, soirée barbecue ou dansante. De quoi passer des vacances bien animées. ■

Isabelle Jeannerot

(1) Cette commission réunit des habitants et des usagers de la maison de quartier.

Lancement des activités à l'occasion d'un pique-nique festif, le 26 juin à la MCPT Quartier Nord et le 4 juillet à celle du Clou-Bouchet. Renseignements et inscriptions (à partir de la mi-juin) auprès des cinq structures :

- MCPT Quartier Nord
au 05 49 28 14 92
- MCC des Brizeaux
au 05 49 08 20 86
- MCC de Cholette
au 05 49 24 10 71
- MCPT Clou-Bouchet
au 05 49 79 03 05
- MCPT Tour-Chabot
au 05 49 79 16 09

Le saviez-vous ?

Services aux personnes âgées

Le Centre communal d'action sociale propose plusieurs services pour les personnes âgées qui habitent Niort. Des services dont l'objectif est de permettre à nos aînés de rester à leur domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Et de recevoir chaque jour la visite de quelqu'un. Il s'agit en particulier des aides à domicile qui interviennent soit auprès de la personne (aide à la toilette, à préparer les repas...) soit pour l'entretien du logement. Il est également possible d'avoir un service de portage de repas à domicile, qui permet d'avoir des repas équilibrés, sept jours sur sept. Enfin, sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier d'un service de soins à domicile (à la suite d'une hospitalisation par exemple). Ces services peuvent en cas de besoin se mettre en place très rapidement. ■

Renseignements CCAS, service des aînés, 1 rue de l'Ancien Musée, tél. 05 49 78 72 73.

LA VIE EN VILLE

GOISE-CHAMPCLAIROT-CHAMPOMMIER

Un nouvel équipement pour le quartier

Avec la livraison de la Maison communale de services publics du quartier, un grand pas vient d'être franchi pour offrir plus de proximité aux habitants. L'aboutissement d'un processus dans lequel les membres du Conseil de quartier se sont entièrement investis.

L'ouverture d'une Maison communale de services publics à Goise-Champclairot-Champommier, c'est la première grande

de cette création. Car, sur ce territoire divisé en trois micro-quartiers, existent déjà deux structures de proximité : la Maison communale pour tous de Champclairot et la Maison communale de la citoyenneté de Goise. Des habitudes ont déjà été prises par les habitants et il était légitime de se demander si cette MCSP allait être utile.



Avant...

Bruno Derbord



Bruno Derbord

Après... La Maison communale de services publics de Goise-Champclairot-Champommier va bientôt ouvrir ses portes dans le quartier.

réalisation du Conseil de quartier, un véritable travail d'équipe" se félicite Jacques Tapin, co-président habitants du Conseil de quartier. En effet, jusqu'alors, Goise-Champclairot-Champommier était le seul quartier de la ville à ne pas disposer d'une Maison communale de services publics (MCSP). Mais, avant d'engager une démarche pour en avoir une, les membres du Conseil de quartier ont d'abord souhaité se prononcer sur la pertinence

Un lieu central

Ensuite, les membres de la commission communication ont souhaité procéder à une enquête : chacun est allé visiter les différentes MCSP existant sur le territoire communal, pour voir comment elles fonctionnent et quels services sont rendus aux habitants.

Avec la recherche d'un site, soit sur des équipements existants,

soit sur des parcelles disponibles, il s'est vite avéré que cela serait trop coûteux et trop long de construire. "Dès que nous avons vu ce local derrière la piscine, nous nous sommes dit qu'il serait idéal pour nous. La décision a d'ailleurs été votée en Conseil de quartier... quasiment à l'unanimité", précise Marie-Edith Bernard, co-présidente élue du Conseil de Quartier. Il est vrai que le local, quoique de dimensions modestes, est idéalement situé, proche de la piscine de Champommier et du lycée Paul-Guérin, avec un accès aux bus à proximité.

Les plans ont été proposés par les services techniques communaux pour la rénovation de ce local de 60 m², avec une extension de 20 m². L'ensemble, dont la livraison est prévue dans le courant du mois de juin, sera composé d'un bureau et d'une salle de réunion pour une dizaine de personnes environ qui sera bien utile aux membres du bureau et aux différentes commissions du Conseil de quartier. Voire pour les réunions des associations du quartier.

"Nous souhaitons que cette MCSP soit un lieu de rencontres, en plus des permanences qui normalement sont prévues pour être assurées le matin, à partir de la rentrée prochaine", souligne Jacques Tapin. Avant d'ajouter : "Il a fallu une bonne année pour que cette dynamique se mette en place, mais cela nous apprend à mener des projets. Il faut être modestes. Nous apportons notre contribution, nous ne sommes pas des élus. Notre seule légitimité, ce sont les actions que nous menons." ■

Isabelle Jeannerot

ACTU'QUARTIERS

Le saviez-vous ? *Couleurs quartiers* vient de paraître ! Trimestrielle, cette nouvelle lettre d'information est diffusée à tous les membres des Conseils de quartier mais aussi dans toutes les Maisons communales de services publics, les Maisons communales pour tous et les Maisons communales de la citoyenneté. Au sommaire de ce quatre pages tout en couleurs : l'actualité de la cité avec des coups de projecteur sur les projets émanant des Conseils de quartier. Le tout sous la houlette d'un comité éditorial où chaque Conseil de quartier est représenté. Rendez-vous est d'ores et déjà pris en septembre pour le prochain numéro.



A l'instar des Conseillers municipaux enfants, qui ont récemment réalisé une affiche diffusée sur le réseau municipal, la question de la propreté urbaine reste récurrente dans la cité. C'est aussi l'un des sujets actuellement discutés dans les Conseils de quartier. Comment faire en sorte que chacun respecte la propreté en ville ? Qu'est-ce qui est du devoir des citoyens, du ressort de la collectivité ? Quels moyens de sensibilisation envisager ? L'objectif, sur la base de thèmes recensés par la Ville (les déjections canines, les dépôts sauvages ou encore les tags) : l'élaboration collective d'une "charte de propreté urbaine" que les habitants pourront s'approprier. Pour mieux la respecter.

A noter que, le **5 juin**, l'ensemble des Conseils de quartier organise une journée vélo (lire page 9).

SUR VOTRE AGENDA

Prochains conseils de quartier

- Saint-Liguire, le 8 juin à 20h30 à la MCPT.
- Goise-Champclairot-Champommier, le 9 juin à 20h30 à la MCPT.
- Clou-Bouchet, le 10 juin à 20h30 à la MCPT.
- Centre-ville, le 11 juin à 18h au Centre Duguesclin.
- Sainte-Pezenne, le 14 juin à 20h30 au lycée horticole.
- Tour-Chabot-Gavacherie, le 15 juin à 20h30 à la MCPT.
- Souché, le 17 juin à 20h30 à la MCPT.
- Saint-Florent, le 23 juin à 20h à la MCPT.
- Quartier Nord, le 24 juin à 20h30 (lieu à déterminer).

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public qui peut intervenir au cours des débats.